

L'Union numérique européenne, comment la penser ?

Par Jean-Pierre DARDAYROL

Conseil général de l'Économie

Dès son installation, en 2014, la Commission présidée par Jean-Claude Juncker a annoncé son ambition de créer une Union numérique européenne (le *Single digital market*). Le projet se dessine rapidement, couvrant un champ holistique nouveau, allant de la propriété intellectuelle aux infrastructures, en passant par l'innovation et les droits des consommateurs. L'organisation adoptée innove pour s'adapter à l'ambition du projet : Andrus Ansip, le vice-président chargé de coordonner le travail des commissaires participant à la réalisation du projet, et Günther H. Oettinger, le commissaire à l'Économie numérique, viennent de nous présenter les grands axes de ce projet, montrant ainsi l'importance cruciale pour notre avenir économique, social et culturel des difficiles débats actuellement en cours (et pour plusieurs années) à travers toute l'Europe et qui sont abordés dans ce numéro des *Annales des Mines*. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Si la méthode retenue innove, l'objectif que représente cette création peut surprendre et séduire par sa globalité, mais, à la réflexion, rien de surprenant puisqu'elle répond à une nécessité.

En effet, les temps héroïques, puis pionniers et évangélistes de l'Internet (devenu internet, symboliquement privé de sa majuscule par la presse de langue anglaise), sont aujourd'hui révolus. Des temps nouveaux du numérique se sont installés, ils se caractérisent par plusieurs ruptures structurantes pour la réflexion et l'action – publique comme privée :

- Si la croissance globale des marchés reste forte dans le monde, elle n'est plus qu'à un chiffre (de l'ordre de 9 % en 2015), très vraisemblablement pour une période durable ;
- Une croissance qui se construit dans les pays émergents, pour plus de la moitié en Inde et en Chine ;
- De façon cruciale, les innovations (modèles d'affaires, droit, technologies...) naissent et se diffusent partout – l'Europe faisant rarement figure de leader ;
- L'Internet n'est plus dominé par les seuls États-Unis ; il l'est aujourd'hui par le couple États-Unis-Chine, mais l'Inde est en train de les rejoindre ou de s'en rapprocher dans de nombreux secteurs ;
- La compétition se maintient (partout, toujours, sur tous les segments) à un haut niveau d'intensité ;
- La compétition, dans ce contexte, porte autant, si ce n'est plus, sur les ressources (notamment humaines, juridiques, législatives...) que sur les marchés.

Ces considérations montrent l'inadaptation à ces temps nouveaux plus difficiles, marqués par une concurrence âpre à toutes les échelles (individu, entreprise, territoire, État, espace économique), de la juxtaposition coordonnée (parfois de façon peu cohérente) de 28 marchés et d'autant, si ce n'est plus, de systèmes juridiques différents. Mais elles ne montrent ni l'objectif ni le cheminement, loin s'en faut.

Le présent numéro de *Réalités industrielles* propose d'aborder, au travers de témoignages et de réflexions – sans être exhaustif –, une série de sujets parmi les plus importants pour penser l'Union numérique européenne.

Tout d'abord, en ouverture du numéro, le témoignage d'un entrepreneur polonais, Éric Salvat, qui pratique l'analyse de données, une activité en pleine effervescence dans l'ensemble des pays, qu'ils appartiennent ou non à l'Union européenne.

Puis vient une série de visions de l'Europe numérique se basant respectivement sur la géopolitique des données (article de Thierry Berthier et d'Olivier Kempf), sur la géopolitique des politiques européennes (article d'Alain Ducass) et, enfin, sur la politique de construction des intérêts communs et de la défense des acquis communautaires (article de Pierre Bonis).

Enfin, seront présentées des analyses des politiques menées en matière d'Union numérique : la concurrence (article d'Edmond Baranes et d'Andreea Cosnita-Langlais), l'inclusion sociale (article d'Élodie Alberola, de Patricia Crouette et de Sandra Hoibian), les données (article de Catherine Barreau), les plateformes numériques (sujet crucial auquel sont consacrés deux articles : celui de Winston Maxwell et de Thierry Pénard, d'une part, et celui de Sébastien Soriano, d'autre part), la Défense et la sécurité (article de Nicolas Arpagian) et la santé (article d'Aymeric Buthion).

Les sujets relatifs aux données ou aux plateformes sont à l'évidence très présents, directement ou indirectement. D'autres politiques sectorielles auraient mérité d'être débattues dans ce numéro des *Annales des Mines* consacré à l'Europe numérique, notamment la culture, la formation, la propriété intellectuelle, qui sont autant de ressources immatérielles clés.

Faisons le vœu que celles-ci aient les honneurs d'un autre numéro des *Annales des Mines*.